

L'interphonie et le contrôle d'accès : comment ne pas s'y perdre ?

A l'heure où les sondages pleuvent, nul besoin d'en faire un de plus pour connaître le niveau d'importance que les français donnent à leur « *home sweet home* ».

Les budgets alloués à l'aménagement et à la décoration intérieure ne cessent d'augmenter afin d'y apporter plus de confort et plus de sécurité.

D'ailleurs, s'approprier son logement tombe sous le sens ; la porte fermée et c'est un sentiment rassurant de sérénité et bien-être qui prend place !

Mais, est-ce bien là la vraie frontière ? Est-ce le paillason devant la porte qui la matérialise ?

Non, bien évidemment !

On se sent « chez soi » dès que l'on entre dans SA résidence, c'est donc là que doit être mis en place le premier « barrage de sécurité ».

Qui apprécie de voir SA place de parking occupée par une voiture inconnue ou de constater avec irritation que Médor se sent chez lui sur VOTRE pelouse ? Personne.

Il existe un grand nombre de solutions d'interphonie et de contrôle d'accès qui permet de fermer la copropriété aux personnes qui n'ont pas de raisons d'y être.

Le tout est de ne pas se perdre dans cette profusion de produits en tout genre, dont les promesses sont souvent très floues.

Une remise à niveau s'impose, alors commençons par le début.

C'est quoi un interphone ?

C'est un matériel installé le plus souvent au pied de l'immeuble ou devant le portillon à l'extérieur, à partir duquel un visiteur contacte la personne qu'il vient voir pour que ce dernier lui ouvre la porte.

On l'appelle aussi platine de rue, platine téléphonique ou encore interphone à boutons, à défilement de noms etc...

C'est quoi un contrôle d'accès ?

Là encore, ce sont des équipements type lecteurs de badges ou claviers à codes ou même boîtiers récepteurs HF pour les parking qui ouvrent ou non l'accès aux personnes autorisées, comme La Poste.

Le contrôle d'accès est souvent associé au standard VIGIK®.

Zoom sur VIGIK® :

C'est un système d'ouverture des accès aux parties communes des immeubles pour les prestataires de services exclusivement, amenés à y intervenir régulièrement. Ces personnes extérieures sont équipées de badges électroniques contenant les autorisations mises à jour tous les 2 ou 3 jours.

Pour le gestionnaire, c'est plus de facilité et de simplicité pour gérer leurs entrées/sorties et pour « tracer » leurs interventions.

Alors, quelle solution choisir pour sa résidence ?

Avant toute chose, il faut se poser les questions essentielles pour construire son projet.

Où avons-nous intérêt à positionner notre prochain interphone ?

Y aura-t-il d'autres accès (caves, parking, local à vélo, etc) à piloter ?

En quoi suis-je concerné par la Loi Accessibilité, dont j'entends parler régulièrement ?

Qui va assurer la gestion de tout ce matériel ?
Y a-t-il des pièges à éviter ?

Le mot d'ordre est sans l'ombre d'une hésitation, LA SIMPLICITÉ.

Les solutions trop complexes faites d'infinies options, de logiciels à télécharger tous les 2 mois ou encore de matériel très exotique sont à proscrire.

Ce sont les produits qui doivent s'adapter à votre immeuble et à ses résidents et non l'inverse !

Intratone propose une gamme complète d'interphonie et de contrôle d'accès qui s'installent SANS câblage. Une simple alimentation électrique suffit.

Ce type d'appareil pourra donc être positionné partout où le besoin se fait sentir.

Pas de câble à tirer = pas de contraintes techniques = pas d'accès écartés car trop compliqués

Pour les accès principaux (portillon ou encore porte du hall), un interphone est vraiment nécessaire pour ouvrir aux visiteurs.

Oubliez les seuls claviers codés au pied de l'immeuble, qui n'offrent qu'une sécurité relative. Quelques jours suffisent pour que tout le quartier soit au courant du nouveau code...

La vérité est que cela coûte cher de faire changer le code tous les mois, sans parler de ceux qui restent à la porte régulièrement faute de ne pas l'avoir noté, ce maudit code !

Un interphone résout donc ce problème, de plus, il peut intégrer le clavier codé et un lecteur de badges VIGIK®.

De cette façon, rien n'est laissé au hasard. C'est bien là un gros avantage des produits Intratone : tout est déjà intégré.

Il n'est pas interdit de se projeter dans le temps, c'est même vivement conseillé !

Pour différentes raisons (budgétaires, faisabilité, besoins), vous serez amené à faire des choix, à établir des priorités.

Peut être est-il urgent de fermer les accès au parking et aux espaces verts autour des immeubles ?

Ou c'est peut être le remplacement des interphones existants qui s'impose en urgence ?

Les besoins évoluent dans le temps ; ne vous enfermez pas dans une solution qui n'accepte que ses badges, par exemple. Il est primordial de garder la liberté de choisir celle qui sera la meilleure pour vous... dans 5 ans !

Là encore, les produits d'Intratone font preuve « d'ouverture d'esprit » !

Pour preuve, les lecteurs de badges de cette marque, par exemple.

Ils sont capables de lire toutes les clés électroniques compatibles « MIFARE » (comprenez Vigik® !).
Donc pas besoin de racheter de nouveaux badges.

LA bonne nouvelle est qu'interphonie peut rimer avec économie !

Vous avez pensé à utiliser votre propre téléphone pour ouvrir la porte de votre immeuble ?

Pourquoi faire installer chez soi, un appareil qui ne servira qu'à ouvrir la porte de l'immeuble (quand vous êtes chez vous !), qu'on ne choisit pas (pas très déco...) et qui risque de tomber en panne avant même la fin de sa garantie ?

La cerise sur le gâteau : le combiné d'interphone reste à la charge de l'occupant du logement. La tuile !

Intratone a réglé ce problème une fois pour toute.

Quand un visiteur vous joint depuis la platine de rue, c'est sur votre téléphone (fixe ou mobile) qu'il vous appelle. Pas besoin d'un combiné, donc.

En plus, vous restez joignable tout le temps : même au marché, vous pouvez ouvrir la porte du hall au facteur pour qu'il dépose votre colis chez la voisine du 3^{ème} !

Outre le confort, c'est une solution qui n'oublie personne.

Une jambe dans le plâtre, un handicap quelconque ou encore simplement absorbé par une lecture passionnante, votre téléphone est à vos côtés et en plus vous le connaissez parfaitement.

Economique donc, c'est un fait avéré : pas de combiné, pas de câblage, installation ultra rapide, pas de travaux dans le logement (la remise en état des tapisseries par exemple) et pas de maintenance.

Vous en voulez encore plus ?

Vous avez tout à fait raison !

La gestion...

Sujet hautement sensible car nous parlons de la sécurité de la copropriété.

Pour être utilisé parfaitement, le système de gestion des accès doit être simple, on l'aura compris, mais surtout adapté à la vraie vie de l'immeuble et de ses habitants.

Pensez aux moyens de mettre à jour les données, d'administrer ce système.

Est-ce que l'installateur doit se déplacer à chaque fois ? Comment gère t-on les urgences ?

Le plus facile est d'opter pour une gestion dite « en temps réel et sans déplacements ».

Vous apprécierez la réactivité de votre gestionnaire : un badge perdu ? il pourra être supprimé immédiatement sur l'outil de gestion et l'information transmise dans la foulée à l'interphone.

Et voilà encore une idée d'Intratone !

Cela est possible car les interphones utilisent les réseaux GSM pour appeler le résidant. Il est donc simple de leur envoyer des informations.

Pour résumer, le matériel d'Intratone fonctionne comme un téléphone et a donc besoin d'un forfait téléphonique. Comptez en moyenne 1 euro par logement et par mois.

Pour finir, n'hésitez à demander 3 ou 4 devis différents car c'est une décision compliquée à prendre, qui devra être approuvée unanimement.

Après, vous serez tranquilles pour une bonne quinzaine d'années donc cela vaut le coup d'y passer un peu de temps.

